

# TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES DE LOYETTES

pour les nouveaux contrats signés à compter du 1er Septembre 2019

**Arrhes : 50 % du montant de la location**

Annexe à la délibération du 16/05/2019

SALLES	Personnel Communal	Particuliers Loyettains	Extérieurs	Séminaires		Associations locales *		
				Du lundi au vendredi (1/2 journée)	Du lundi au vendredi (1/2 journée)	1ère manifestation	2ème manifestation et suivantes	
week end								
<b>SALLE DES FETES</b>								
Grande salle	465,00 €	600,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €		600,00 €	
Petite salle	315,00 €	400,00 €	1 200,00 €	700,00 €	350,00 €		400,00 €	
Bar	140,00 €	160,00 €	500,00 €	non louable	non louable		160,00 €	
<b>TOTALITE</b>	600,00 €	900,00 €	4 000,00 €	non louable	non louable		900,00 €	
Nouvelle salle (extension)	200,00 €	200,00 €	non louable	non louable	non louable		200,00 €	
Cautiion Globale	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
Maison des Associations	40,00 €	85,00 €	non louable	non louable	non louable	20,00 €	20,00 €	

\* Mise en place d'une participation forfaitaire de 50,00 €/an pour toutes les associations qui utilisent au moins une fois par semaine les locaux communaux pour les besoins de leurs activités,

Le Maire,  
Jean-Pierre GAGNE

